

## Que s'est-il passé en octobre ?

### LES PUCES DES COUTURIÈRES

**ONT EU LIEU LE DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019 :**

Exposants, visiteurs et bénévoles ont une fois de plus transformé cette journée d'échanges et de rencontres en réussite.

Téls : 02 99 47 87 84 / 06 83 96 56 55 / 06 46 07 68 96

Mail : arlet35620@gmail.com

**RAPPEL : L'ASSOCIATION ARLET ORGANISE UNE BRADERIE AUX JOUETS LE DIMANCHE 17 NOVEMBRE A TEILLAY DE 9H A 17H. VENEZ NOMBREUX !...**



**LES CLASSES 9 SE SONT DONNÉ RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 12 OCTOBRE 2019 DANS LA JOIE ET LA BONNE HUMEUR !...**

### DES ERCÉENS ET ERCÉENNES SENSIBLES À LEUR ENVIRONNEMENT

#### **Le vendredi 25 octobre : « Journée Eco-citoyenne » 6<sup>ème</sup> édition**

Encore merci au groupe de bénévoles qui a nettoyé nos deux cimetières pour la fête de la Toussaint.

Merci à ces personnes qui nous soutiennent afin de laisser à nos enfants et petits-enfants une commune propre et saine... **SANS PESTICIDE !**

*Vous voulez intégrer ce groupe l'an prochain : contact mairie 02 99 44 30 16*



**Bulletin municipal :** Ce bulletin mensuel est à votre disposition dans les commerces, à la mairie, à l'îlot z'enfants (ALSH), à l'îlot mots (bibliothèque). N'hésitez pas à le demander. Vous pouvez également le télécharger gratuitement sur le site [www.erce-en-lamee.fr](http://www.erce-en-lamee.fr).

**Présents** : DERVAL Patrick, MARTIN Rémy, HUBERT Armelle, ÉON Christophe, DELÉPINE Didier, BOULIGAND Laëtitia, FORESTELLO Fabien, RABANNE Myriam, THÉPAUT Isabelle, BRÉHIER Sylviane, PAITEL Patricia, FILÂTRE Félicien, RENAUD Sébastien.

**Absents excusés** : BERTIN Isabelle, PLISSONNEAU Yann, HARDAT Bénédicte, LE MÉE Philippe, SIRODOT Loïc, MANROT Crystel.

### **Approbation du rapport de la CLECT pour le transfert de la Piscine à Bain de Bretagne**

Par courrier transmis le 31 juillet 2019, Bretagne porte de Loire Communauté a notifié aux 20 Communes de son territoire, le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) réunie le 20 juin 2019, concernant le centre aquatique de Bain de Bretagne

Ce rapport doit être soumis à l'approbation de l'ensemble des Conseils municipaux des 20 Communes membres. Il sera adopté si la majorité qualifiée des Communes (la moitié des Communes représentant les 2/3 de la population de l'EPCI, ou les 2/3 des Communes représentant la moitié de la population de l'EPCI) émet un avis favorable.

Vu le rapport de la CLECT établi en date du 20 juin 2019 qui a approuvé le calcul du montant de charges induits par le transfert de l'équipement aquatique de la Commune de Bain de Bretagne à l'EPCI, Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver le rapport de la CLECT en date du 20 juin 2019.

**Approbation du rapport d'activités 2018 du S.D.E. (Syndicat Départemental d'Énergie)** à l'unanimité.

### **Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, renonce à faire valoir son droit de préemption urbain sur la DIA présentée par Maître ANDRÉ de Janzé concernant la parcelle AB 579 d'une superficie de 518 m<sup>2</sup>, située au rue des Jonquilles.

### **Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, renonce à faire valoir son droit de préemption urbain sur la DIA présentée par Maître MIMEY de Bain de Bretagne concernant la parcelle AK 95 d'une superficie de 823 m<sup>2</sup>, située rue Saint Fiacre.

### **Installation d'un fonds de concours de fonctionnement**

Par délibération du 23 mai 2019, le Conseil communautaire de Bretagne porte de Loire Communauté avait fixé le montant

de la DSC (Dotation de Solidarité Communautaire) à hauteur de 50 % du montant réparti l'année précédente, ce qui a représenté une enveloppe 2019 de DSC égale à 331 154 €. L'idée était d'instituer parallèlement un montant de fonds de concours de fonctionnement pour 2019 de 331 154 €.

Des conditions réglementaires encadrent l'institution des fonds de concours. En effet, il est possible de verser un fonds de concours si 3 conditions sont cumulées :

1/ délibérations concordantes, adoptées à la majorité simple du Conseil communautaire et du ou des Conseils municipaux concernés.

2/ fonds ayant pour but de financer le fonctionnement d'équipements. Les dépenses de fonctionnement d'un équipement visent les frais d'entretien (personnels d'entretien, fluides, etc) mais ne s'étendent pas aux frais liés à l'exécution même du service (manifestation, personnels d'animation, ...) ni au remboursement de l'annuité de la dette (intérêt comme remboursement en capital de la dette).

3/ montant ne pouvant excéder la part de financement assurée, hors subvention, par le bénéficiaire du fonds de concours.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'instauration d'un fonds de concours communautaire de fonctionnement, pour l'année 2019, reposant sur une participation financière de la Communauté de communes aux frais d'entretien (personnels d'entretien, fluides, etc) des équipements publics de la Commune.

DIT que ce fonds de concours représente pour la Commune un montant de 18 470,44 €. Il ne sera versé qu'après délibérations concordantes prises par l'ensemble des Communes concernées, et au plus tard dans le courant du mois de décembre 2019.

### **Etude urbaine : choix de scenarii à travailler pour la poursuite de l'étude d'aménagement des secteurs de la rue des rhododendrons et de la route des ajoncs d'or**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les scenarii d'aménagement proposés par le cabinet Gwénaél MASSOT Architecte chargé de l'étude urbaine pour la rue des rhododendrons et la route des ajoncs d'or.

2 scenarii sont proposés pour chacun des secteurs :

#### **Secteur 1 – rue des rhododendrons :**

*Scénario 1 : aménagement avec implantation d'une structure pour personnes âgées*

*Scénario 2 : aménagement en parcelles dédiées à du logement individuel*

#### **Secteur 2 – route des ajoncs d'or :**

*Scénario 1 : aménagement en parcelles*

*dédiées à du logement individuel avec implantation d'une structure pour personnes âgées à l'emplacement du service technique actuel*

*Scénario 2 : aménagement en parcelles dédiées à du logement individuel avec implantation d'une structure pour personnes âgées à l'arrière de l'école publique.*

Il convient de choisir des scenarii sur lesquels le cabinet d'étude devra approfondir sa réflexion et pour lesquels il devra proposer un estimatif des coûts d'aménagement. Le Maire propose de sélectionner les scenarii suivants :

#### **Secteur 1 – rue des rhododendrons :**

*Scénario 2 : aménagement en parcelles dédiées à du logement individuel*

L'objectif est de mieux appréhender l'installation de logements individuels dans le cas où la société Ages&Vie ne donnerait pas suite à notre candidature pour l'installation d'une structure pour personnes âgées.

#### **Secteur 2 – route des ajoncs d'or :**

*Scénario 2 : aménagement en parcelles dédiées à du logement individuel avec implantation d'une structure pour personnes âgées à l'arrière de l'école publique.*

L'objectif d'une réflexion sur l'installation d'une structure pour personnes âgées derrière l'école est de pouvoir offrir à la population âgée une structure en cœur de bourg à proximité des commerces et des services. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité opte pour les scenarii 2 de chaque secteur.

### **Versement exceptionnel au SIVOM Ercé-Teillay**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le SIVOM Ercé-Teillay est chargé de la construction d'une salle de sport sur le territoire d'Ercé-en-Lamée. Le SIVOM est en attente de la finalisation de la vente de la caserne Ercé-Teillay située sur le territoire de Teillay, qui doit apporter de la trésorerie au SIVOM. En l'attente de l'apport pécuniaire de cette vente au profit du SIVOM, le compte de la trésorerie n'est pas assez alimenté pour pouvoir payer les factures à venir de maîtrise d'œuvre, ainsi que de la mission SPS et du contrôle technique.

Il convient que les communes-membres du groupement versent une participation au SIVOM à hauteur de 30 000 € pour abonder le compte.

La participation pourrait être répartie comme suit : Répartition aux 2/3 pour la population DGF 2018 et au 1/3 pour le potentiel fiscal 2018 des communes.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

## CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 octobre 2019 (suite)

Considérant que le nombre d'habitants (population DGF) est de 1 575 à Ercé-en-Lamée et de 1 115 à Teillay ;

- Considérant que le potentiel fiscal 2018 est de 529 780 € à Ercé-en-Lamée et de 372 008 € pour Teillay ;

- décide de verser une participation exceptionnelle au SIVOM Ercé-Teillay à hauteur de 17 605 €.

### Acquisition de matériel informatique pour la mairie et le complexe enfance culture

Monsieur Eon, Adjoint au Maire en charge de l'informatique, présente aux membres du Conseil Municipal un devis de la société Apogea pour l'acquisition de

matériel informatique neuf : 5 unités centrales, 2 onduleurs, 4 écrans, les logiciels nécessaires ainsi qu'un module de sécurité pour le complexe enfance.

Matériel informatique : 6814.90 € HT, installation incluse.

Module de sécurité : 956 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les deux devis présentés pour un montant total de 7770.90 € HT.

### Achat de 2 moutons à un particulier

Afin d'assurer une tonte écologique de recoins de la commune et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acheter 2 moutons d'Ouessant à Madame Michelle MÉNAGER, domiciliée à Teillay, pour la somme de 60 € net.

## RAPPEL : Urbanisme PLUIH

L'enquête publique a débuté  
le 17 octobre 2019 à 9 H et  
se poursuit  
jusqu'au 22 novembre

17 H30



## LES TEMPS FORTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

### Mercredi 20 novembre :

**Journée des « droits de l'enfant »** Atelier la main à la pâte pour les Marsupilamis le matin. Après midi « Choisis ton atelier »

### Mercredi 4 décembre :

Atelier la main à la pâte pour les Elmer le matin. Patinoire à Châteaubriant le matin pour les Marsupilamis (8 places)



### Mercredi 11 décembre :

Patinoire à Châteaubriant le matin pour les Hermione et Harry Potter (10 places)

### Mercredi 18 décembre :

Atelier la main à la pâte pour les Hermione et Harry Potter le matin. Patinoire à Châteaubriant le matin pour les Elmer (8 places)

LES PETITS REPORTERS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ONT COMMENCÉ LEUR MISSION AVEC UN REPORTAGE SUR NOS AÎNÉS QUI DÉJEUNENT AU RESTAURANT SCOLAIRE !



Chouette, les aînés mangent avec nous !  
Ce mercredi 1er octobre, nous avons des invités au restaurant scolaire. Comme ils sont comme nos papy et mamies et qu'ils connaissent plein de choses, on va leur préparer quelques questions. Comme ça on fera connaissance !  
On fait 2 groupes : Romane, Mayron, Marc et Louise d'un côté et Méloée, Sacha, Aërynn de l'autre.  
Jules se chargera des photos. Allez hop !



Au restaurant scolaire, elles sont 4, on les interroge sur leur ancien métier.  
Armelle était employée de mairie, Marie-Annick et Marie des employées de bureau et Marie-Elise a élevé ses enfants. Elles nous disent qu'elles aiment bien manger avec nous et que la cuisine est bonne !  
D'ailleurs, ça nous donne une idée : la prochaine fois on ira faire les Petits Reporters chez Cathy ; on a bien envie de savoir comment elle prépare nos repas...



# AGENDA NOVEMBRE /DECEMBRE 2019

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019  
**CHOUROUTE À TEILLAY**  
AMICALE DES POMPIERS  
ERCÉ TEILLAY

DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2019  
À 11H00  
**Armistice 1918**  
ACPG-CATMT -  
VEUVES ET CITOYENS DE LA PAIX

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019  
**REPAS DES CHASSEURS**  
SALLE DE LA FLEURIAIS  
SOCIÉTÉ DE CHASSE ST HUBERT

VENDREDI 6 DECEMBRE 2019  
A 20H  
SALLE PAROISSIALE  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU COMITÉ DES FÊTES**  
Toutes les personnes souhaitant nous rejoindre seront les bienvenues.  
**Pot de l'amitié à la fin de la**

SAMEDI 7 DÉCEMBRE  
2019  
**SAINTE BARBE**  
SAPEURS POMPIERS  
ERCE -TEILLAY  
SALLE POLYVALENTE  
ERCÉ

**BIBLIOTHÈQUE : Ça va se passer à l'Ilot mots**  
Vendredi 8 novembre 2019 : film documentaire  
« L'envers d'une histoire » « Mois Du Doc »  
Mercredi 20 novembre 2019 : atelier illustration avec  
Anne-Claire Macé de 14h à 16h, en partenariat avec  
l'Accueil de Loisirs d'Ercé-en-Lamée. Pour les enfants de  
8 à 12 ans. **Gratuit, sur inscription.**

## BRADERIE DES JOUETS

DIMANCHE 17 NOVEMBRE  
Salle multi-fonctions de Teillay .  
ARLET -Téls : 02 99 47 87 84 /  
06 83 96 56 55 / 06 46 07 68 96  
Mail : arlet35620@gmail.com

DIMANCHE 8/12/2019  
**MARCHÉ DE NOËL à  
l'ÉCOLE ST FRANÇOIS  
OGEC ST FRANÇOIS**

TÉL : 06 50 09 78 65  
Récupération des sapins de Noël  
suite vente organisée depuis le  
25/10/2019

SAMEDI 14/12/2019  
**ARBRE DE NOËL ET REPAS**  
APEL ST FRANÇOIS  
Salle multi-fonctions de Teillay

ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS  
Comité de pilotage - Ercé en Lamée

## Marché de Noël

Restauration  
Buvette  
Vin chaud  
Producteurs locaux  
Associations



**Dimanche 24 Novembre 2019**  
**Ercé en Lamée**  
Salle Gabriel Martin - de 10h à 17h  
Renseignements au 02 99 44 20 22 ou bibliotheque@erceenlamee.fr

Dimanche 15/12/2019  
**ARBRE DE NOËL :**  
Spectacle des  
enfants et ateliers du  
Père Noël avec  
buvette, vin chaud,  
gâteaux et crêpes  
APE JULES VERNE  
Salle de la Fleuriais

## COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

La Collecte Nationale aura lieu **les vendredi 29, samedi 30 et dimanche 1er décembre**. Cette année encore, les Banques Alimentaires ont besoin de vous le temps d'un week-end : **devenez « gilet orange » :**

**Téléphone : 07.83.25.39.06** ou par mail : [collectepanisol@orange.fr](mailto:collectepanisol@orange.fr)  
SOUTENONS LES PLUS DÉMUNIS DE NOTRE TERRITOIRE



**RÉVEILLEZ VOS PAPILLES !**  
Chez votre Artisan Boucher

du 8 au 24  
**NOVEMBRE 2019**

**PROMO\***

1 colis à **23,90€**  
soit 7,97€/kg

- 1 kg d'escalopes de dinde
- 1 kg de saucisses
- 1 kg de sauté de porc (paleron)

Retrouvez votre boucher préféré, ses promos, ses infos, ses recettes sur [www.bouchersdoubles.com](http://www.bouchersdoubles.com)

LES BOUCHERS DOUBLES

\*offre valable chez les Bouchers adhérents du groupe Les Bouchers Doubles

**BOUCHERIE MERCIER**  
Tél: 02 99 44 30 23

Artisans, commerçants, associations, faites nous parvenir vos articles par mail : [communication@erceenlamee.fr](mailto:communication@erceenlamee.fr)